

FABIAN ERBEN, Die Wahl des koptisch-orthodoxen Patriarchen Ägyptens vom 8. bis zum 13. Jahrhundert durch das Los und andere Methoden (Sprachen und Kulturen des Christlichen Orients 23). Wiesbaden: Reichert 2024. 232 p. – ISBN 978-3-7520-0594-3 (€ 98.00)

• ALICE CROQ, Université Montpellier Paul-Valéry (alice.croq@umpv.fr)

Cet ouvrage constitue la version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue à Münster en 2019. Il est consacré aux procédures d'élection des patriarches coptes d'Alexandrie durant la période médiévale. Il se penche plus spécifiquement sur la pratique du tirage au sort de 767 à 1235. L'auteur annonce pourtant d'entrée de jeu que le tirage au sort n'occupa qu'un rôle marginal, du moins en apparence, durant cette période car seuls deux patriarches furent formellement élus selon cette méthode. Pourtant, en 1957, elle devient la voie d'élection officielle des futurs patriarches coptes, selon la constitution égyptienne. Le processus de sélection se déroule ainsi : trois hommes sont choisis, leur nom est inscrit sur une feuille de papier placée sur l'autel. Un quatrième bulletin, vierge, est ajouté. Un jeune enfant tire au sort. Si le bulletin vierge est tiré, cela indique que le choix divin ne se porte sur aucun des candidats et que le processus électoral doit être recommencé.

C'est bien à la période médiévale que la formule actuelle se stabilise mais l'auteur souligne que le tirage au sort ne constituait pas le choix privilégié des laïcs et du clergé de l'Église copte. Sur 93 patriarches dont le mode d'élection est connu jusqu'à nos jours, seuls 7 furent tirés au sort, contre 45 qui furent désignés par un consensus entre le clergé et les laïcs. L'auteur s'empare donc à nouveau du dossier pour mettre en lumière toutes les modes qui furent proposés mais aussi tous ceux qui furent discutés puis rejetés. Outre le consensus et le tirage au sort, il est arrivé que le patriarche d'Alexandrie soit désigné par son prédécesseur direct, par des signes divins tels que des rêves et des visions, par le pouvoir politique, par une assemblée exclusivement composée de laïcs ou, à l'inverse, uniquement faites de prêtres – autant d'options possibles qui témoignent d'un système malléable pouvant se prêter à différents contextes.

Le corpus mobilisé par l'auteur comprend essentiellement des sources bien connues de l'historiographie copto-arabe. Il accorde une importance particulière à l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* et au *Synaxaire copto-*

arabe (p. 16–18), qu’il complète au moyen de chroniques islamiques médiévales. L’auteur semble travailler essentiellement à partir de traductions : dans un souci de transparence, il signale notamment qu’il n’a pas eu accès, pour des raisons linguistiques, à l’*Histoire des Patriarches* attribuée à Yūsāb de Fuwwa (p. 25). Son but n’est pas tant de retracer des événements historiques et authentiques que d’apprécier la mémoire que les auteurs ont voulu préserver autour des pratiques électorales. Il explore en outre le concept de culture de la décision (*Kulturen des Entscheidens*) pour montrer que le mode unique d’élection du patriarche copte aujourd’hui est le fruit d’un processus historique long et collaboratif entre les laïcs, les élites politiques, le clergé et les milieux monastiques. Il ne manque pas de rappeler en s’appuyant sur les travaux d’autres chercheurs que le tirage au sort ne relève en rien d’une démarche de négligence face au hasard et à l’aléatoire mais d’une quête empreinte de justice, le choix divin étant, au fond, la seule option légitime et fondamentalement juste.

L’auteur structure sa démonstration en quatre chapitres. Le premier propose un état de l’art et précise la démarche de l’auteur, qui se restreint à l’étude des méthodes d’élection à la période médiévale. Il se démarque des recherches antérieures en proposant une étude plus globale, puisqu’il n’analyse pas seulement les méthodes qui ont permis à un candidat d’accéder au siège de Saint-Marc mais aussi à toutes celles qui ont été avancées avant d’être rejetées ou même violemment contestées. Le chapitre II se concentre sur la pratique du tirage au sort. Les figures de Yu’ānnīs IV (r. 775–799) et de Mīḥā’īl V (1145–1146), seuls patriarches élus selon ce mode, y occupent une place importante. L’auteur s’intéresse aussi aux autres contextes où le tirage au sort fut utilisé, comme dans l’élection de l’évêque du Caire, Anbā Yu’ānnīs, à la succession d’Anbā Sanhūt, au début du XII^e siècle. L’auteur lie cette élection à celle de Mīḥā’īl V quelques années plus tard. Les deux avaient en effet comme point commun de mettre non pas trois mais quatre candidats en compétition. Pour l’évêque du Caire, il s’agissait de quatre individus bien identifiés alors que pour l’élection du patriarche, il y avait trois candidats et un bulletin portant le nom de Jésus-Christ. La possibilité était dorénavant laissée à Dieu de manifester son mécontentement en relançant le processus électoral. Le chapitre III porte sur toutes les occasions où le tirage au sort fut rejeté, ce qui se produit plusieurs fois entre le VIII^e et le XIII^e siècle. Enfin, le dernier chapitre, qui fait office de conclusion, propose une synthèse des résultats de l’enquête. On y trouve un tableau récapitulatif fort utile des 29 patriarches qui régnèrent durant cette période, avec les sept modes différents qui conduisirent à leur élection (p.

296). Tout au long de l'étude, l'auteur insiste sur les moments où le trône patriarcal était vacant. Ces périodes qui s'étendirent parfois sur plusieurs décennies furent celles de tensions accrues, où le processus électoral fut mis en route, interrompu, repris et contesté jusqu'à trouver un consensus où jusqu'à ce qu'un patriarche soit imposé par un pouvoir, que ce soit celui des laïcs chrétiens, celui des dirigeants politiques ou celui des leaders ecclésiastiques.

En somme, cette étude éclairante est fort utile pour comprendre dans leurs contextes l'élection de chaque patriarche durant la période définie. Ladite période, cependant, ne fait pas l'objet d'une décision scientifique très bien explicitée par l'auteur. Pourquoi ne pas commencer avec les conquêtes arabes et finir avec l'arrivée des Ottomans, par exemple ? Ce serait le découpage le plus attendu car correspondant à la définition classique du Moyen Âge.

Plus largement mais dans la même veine, il est dommage que l'auteur n'ait pas fourni d'éléments de comparaison entre le processus électoral chez les Coptes et la façon dont il était pratiqué chez d'autres communautés, chrétiennes ou non. Comment les savants musulmans, par exemple, percevaient-ils le tirage au sort ? Qu'en était-il chez les autres chrétiens anti-chalcédoniens, tels que les Arméniens, les Éthiopiens, les Nubiens et les Syriques ? *Quid* des Melkites, des Grecs et des Latins ? L'auteur s'attarde pourtant longuement sur le passage dans l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* où, à la mort du patriarche Zacharie en 1032, le vizir fatimide 'Alī ibn Aḥmad conseille aux Coptes de faire comme les chrétiens de Bagdad (p. 218–222). S'ensuit la description détaillée d'un processus de tirage au sort très similaire à celui en usage en Égypte : quatre bulletins (dont l'un au nom du Seigneur) posés sur l'autel et le recours à un petit enfant pour choisir un. Malheureusement, l'auteur se contente de suivre l'analyse d'OTTO MEINARDUS, qui voyait là une référence aux pratiques de l'Église syro-orientale. Cependant, le tirage au sort était répandu dans toute la région à cette époque et notamment chez les Syriques anti-chalcédoniens (aussi appelés « jacobites », à l'instar des Coptes). Le VIII^e et le XII^e siècle constituent précisément des moments de proximité accrue entre les deux Églises « jacobites » (= « copte orthodoxe » et « syriaque orthodoxe »). Rappelons également que certains patriarches coptes sont choisis parmi des familles d'origine syriaque. De tels rapprochements ne relèvent pas d'un comparatisme ornemental. Les réflexions de l'auteur auraient certainement été nourries par quelques exemples contemporains de recours au tirage au sort dans d'autres groupes religieux comme les Syriques, que ces simili-

tudes soient dues à un héritage tardo-antique commun ou à des influences réciproques entre ces « Églises-sœurs ».

Faute de pouvoir replacer dans un contexte plus large les débats qui agitaient les sphères décisionnels coptes, on peut néanmoins remercier chaleureusement l'auteur pour cette synthèse, qui permet d'aborder avec une certaine profondeur de vue les pratiques actuelles, telles que définies par la constitution égyptienne contemporaine. Les historiens des religions en retiendront que, parfois, une pratique exceptionnelle comme le tirage au sort peut devenir la règle.

Keywords

medieval Egypt; church history; Patriarchate of Alexandria; Copts; drawing lots; canon law